

Utiliser les espaces extérieurs durant les temps périscolaires

Pour répondre aux besoins de l'enfant

- Besoin de sécurité et stabilité.
- Besoin de dormir, se nourrir, boire.
- Besoin de communiquer, d'interaction sociale.
- Besoin de stimulation sensorielle, de création, d'action sur les choses.
- Besoin de mouvement.
- Besoin de solitude.
- Besoin de se sentir compétent.

Les enfants vivent de plus en plus à l'intérieur, or le monde extérieur peut procurer une mine d'occasions de décliner les projets pédagogiques et répondre aux besoins des enfants.

L'extérieur n'est pas seulement un espace de défoulement, mais aussi un espace de construction, d'expérimentation :

- Acquérir des habiletés ;
- Décliner toutes formes de jeux (négocier, coopérer, imiter, jouer un rôle...) ;
- Etre en contact avec la faune et la flore ;
- Résoudre des problèmes concrets ;
- Découvrir (les insectes, le jardin, un monument, un métier extérieur...)
- Tirer bénéfice de l'activité physique : sur le développement des os, lutter contre l'obésité ou la myopie, favoriser la concentration.

Identifier les espaces : s'approprier l'environnement extérieur de l'accueil, en mesurer intérêts et risques.

Est-ce que nous utilisons les espaces offerts par l'environnement proche de l'accueil de loisirs, de l'école ?

- Repérer les espaces : stade, petit bois, pré, cour de l'école, parc municipal, jardin partagé, ruisseau...
- Identifier leurs points forts : ombre/ soleil, texture en herbe, chemin sans voiture, présence de traces d'animaux...
- Mesurer les risques et adapter l'activité, poser les règles et consignes de sécurité. (trop ensoleillé, présence d'une route, d'un ravin...). En extérieur, les enfants ont besoin d'une délimitation de l'espace, si possible visuelle, expliquée.
- Prendre en compte le temps et conditions de trajet, organiser la sortie.
- Aménager les espaces de cour avec plusieurs revêtements de sol, des espaces de jeux distincts, des marquages au sol, de l'ombre, des coins pour s'isoler.

Adapter au moment de la journée et aux conditions météo

- Le matin : besoin de sécurisation, respect du rythme, les extérieurs très proches sont privilégiés.
- Durant la pause méridienne et le soir : adapter aux besoins des enfants (besoin de repos, de mouvement). Les petits groupes sont à privilégier, plutôt que le jeu libre en très grand groupe. A midi les activités doivent demander peu de concentration.
- Lorsqu'il fait chaud, l'activité physique intense doit être de courte durée, organiser l'hydratation, chercher les espaces ombragés, aérés.
- Quand il fait froid ou qu'il pleut, s'habiller en conséquence, motiver par le jeu à sortir, même peu de temps. Prévoir bottes, changes, en impliquant les parents dans le projet. Utiliser la nuit en hiver.

- Sur les temps plus longs du mercredi, la sortie peut être un peu plus loin, l'activité plus longue.

Quelles activités ?

- Promenade, observations de la nature, jeux ou chants en se déplaçant vers un lieu.
- Constructions, expérimentations, plantations, land-art.
- Jeux sportifs, de coopération, de stratégie, jeux très courts avec peu de matériel
- Visites, découverte de jardin, de monuments
- Temps calme dans un endroit ombragé (caisse livres, jeux de société, sieste)
- Veillée autour d'un feu, théâtre d'ombres
- Découverte nocturne
- Activités manuelles (tables extérieurs, peinture au sol...)
- Activités physiques et sportives (cycle basket, VTT...)
- Grands jeux autour d'un imaginaire (demi-journée ou journée)
- Découverte du milieu

De nouveaux partenariats ?

- Découvrir les espaces extérieurs autour des accueils de loisirs/écoles, peuvent être l'occasion de nouer de nouveaux partenariats, de créer des liens avec les familles :
- Projets avec des clubs sportifs, association de sauvegarde du patrimoine, artisans locaux, association éducation environnement...
- Autour des jardins : jardin pédagogique accueil/école, rencontre d'agents techniques municipaux au jardin public ou participation à la création d'un massif, jardinage chez un parent.

Document collaboratif validé par le Groupe d'Appui Départemental de manière collégiale – MAJ 06/02/19